## Fédération SUD Éducation



31 rue de la Grange aux Belles 75010 Paris Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org www.sudeducation.org



Paris, le 9 février 2021

Madame la Secrétaire d'État en charge des personnes handicapées 14 avenue Duquesne, 75700 PARIS

Objet : Demande de rencontre

Madame la Secrétaire d'État,

Nous nous sommes rencontré·e·s en octobre 2018 afin d'échanger avec vous au sujet de l'accompagnement des élèves en situation de handicap en milieu scolaire. Notre organisation syndicale réunit en effet de nombreux personnels AESH qui s'engagent au quotidien pour la réussite des élèves en situation de handicap. Nous intervenons dans de nombreux collectifs locaux qui défendent les droits des AESH et les conditions matérielles de l'inclusion scolaire.

Lors de cette rencontre, nous avons échangé à propos de la politique de mutualisation des moyens qui allait être mise en œuvre par la circulaire du 5 juin 2019. Les personnels qui interviennent dans les écoles et les établissements scolaires ont constaté une augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap en milieu ordinaire. C'est évidemment une très bonne nouvelle.

Néanmoins, nos remontées font état d'une dégradation des conditions d'accueil

de ces élèves dont le nombre d'heures en accompagnement diminue. Pourtant,

l'amélioration des conditions d'accompagnement ne peut être dissociée des

conditions de travail des personnels AESH.

SUD éducation a construit et porte désormais la revendication d'un statut pour

les AESH, avec ses missions propres, sa spécialisation et un temps de travail

adapté. L'anniversaire de la loi de février 2005 est pour SUD éducation

l'occasion de faire le bilan des politiques récentes concernant l'inclusion scolaire.

Nous souhaitons vous faire part des difficultés qui se sont amplifiées dans

l'accompagnement des élèves en situation de handicap ainsi que de la

revendication portée par les personnels AESH d'un statut d'éducatrice et

éducateur scolaire spécialisée ; c'est à cette fin que nous vous demandons de

nous recevoir.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire d'État, à l'expression de ma

considération distinguée.

Brendan Chabannes

cosecrétaire de SUD éducation

2